

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Allier

Thématiques principalement traitées:  Aménagement du territoire

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association de droit privé, investi d'une mission de service public au profit de tous : particuliers, collectivités et grand public. Né de la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie sur le territoire départemental grâce à 4 missions insécables : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les citoyens du territoire.

Véritable interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels au service de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le CAUE fait preuve d'une capacité d'adaptation permanente. Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Description de vos missions en ESE

Sensibiliser les élus, techniciens, et aménageurs de l'Allier à l'urbanisme favorable à la santé

Informations sur la structure

Sigle: CAUE 03

Type de structure:

Autres associations 

Principaux domaines d'activité

— Information, communication, sensibilisation

Publics/participants

— Élus

Territoire d'intervention

— Commune
— Intercommunalité
— Départements

 Mise à jour de cette page :
03/04/2025

Personne contact

Claire
Nénot
Architecte urbaniste
conseillère

Adresse et contact

Adresse
CAUE
14 rue de Decize
03000 MOULINS
France

Site web
<https://www.caue03.com/>
Email
j.derouault@caue03.fr

 Consulter la carte

